



RÉSEAUX SOCIAUX

Twitter: Maître Eolas ferme son compte

L'avocat-blogueur Maître Eolas a fermé son compte Twitter après sa condamnation hier à 2 000 euros d'amende avec sursis et 5 000 euros de dommages et intérêts pour injure et diffamation envers l'Institut pour la justice (IPJ), association qui prône le durcissement de la politique pénale. Le blogueur avait mis en cause en 2011 sur Twitter la sincérité d'une pétition de l'IPJ, tweetant notamment : « Je me torcherais bien avec l'Institut pour la justice si je n'avais pas peur de salir mon caca » (sic).